



# Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



7 h



0.7

Unité d'éducation continue

## Le codéveloppement : comment et pourquoi l'implanter dans votre organisation

### Description

Vous cherchez une façon novatrice pour accompagner les gestionnaires ou les personnes employées de votre organisation dans la résolution de problèmes et la recherche de solutions? Vous voulez mettre en place des moments d'apprentissage où tous peuvent s'améliorer, devenir plus conscients des solutions tout en apprenant dans une démarche réflexive et active? Si oui, le codéveloppement est une solution intéressante à proposer à votre équipe!

Dans un contexte où le roulement du personnel est omniprésent, l'instauration de pratiques de codéveloppement peut favoriser l'appartenance à l'équipe et peut aussi vous aider à former et à accompagner différemment la relève quant à la résolution de problèmes.

Dans cette formation, vous en apprendrez davantage sur les étapes et les conditions à mettre en place pour l'instauration de groupes de codéveloppement au sein de votre entreprise ou de votre organisation. Vous participerez aussi à 2 rencontres de codéveloppement qui vous permettront de vivre cette approche participative.

### Objectifs

Au terme de la formation, les participants et participantes seront en mesure de :

- Effectuer la distinction entre une séance de codéveloppement et les autres types de formation-accompagnement (études de cas, communauté de pratique, communauté de partage, etc.);
- Réaliser chacune des étapes d'une séance de codéveloppement;
- Identifier les rôles et les responsabilités de chaque membre du groupe de codéveloppement;
- Convenir des règles de fonctionnement et des conditions de succès à mettre en place avec les membres du groupe dans une perspective d'appropriation individuelle et collective;
- Identifier un sujet de consultation.

## Contenu

### Séance 1 (3 h)

- Introduction au codéveloppement
- Les étapes d'une séance de codéveloppement
- Les rôles et les responsabilités des membres d'un groupe de codéveloppement
- Les conditions de succès d'un groupe de codéveloppement
- Réflexion autour de l'écriture de situation

### Séance 2 (2 h)

- Retour sur la documentation de la formation et sur l'écoute des vidéos préparatoires
- Pratique 1 d'un groupe de codéveloppement (cas amené par un·e participant·e)

### Séance 3 (2 h)

- Pratique 2 d'un groupe de codéveloppement (cas amené par un·e participant·e)

## Formatrice



### Marie-Christine Dion

Marie-Christine Dion est enseignante et superviseuse de stage à l'unité d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'UQAC depuis 2010. Depuis 2018, elle occupe aussi un poste de conseillère pédagogique dans ce même établissement d'enseignement. De par ses fonctions, elle a su développer des compétences en animation de groupe lors d'ateliers de communautés de pratique et de codéveloppement auprès de collègues, d'étudiants et de gestionnaires. Madame Dion est reconnue pour ses qualités de communicatrice et de vulgarisatrice des contenus à enseigner. Les formations qu'elle propose sont axées sur l'engagement actif des personnes participantes.

### Nombre d'heures

7 heures

### Frais d'inscription

430 \$ + les taxes applicables

## Clientèle visée

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée par son propre développement professionnel et qui est à la recherche d'une façon de réfléchir favorisant une contribution collective et visant la recherche de solutions en dehors du schéma de pensée régulière d'une équipe de travail.

## Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi  
555, boulevard de l'Université  
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1  
418 545-5011, poste 1212  
formationcontinue@uqac.ca  
formationcontinue.uqac.ca

## NOTES

**Attestation de participation** : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenant·es. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

**Outils complémentaires** : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeant·es qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.